

## Informations pratiques

La journée se déroulera au **Village portuaire de Decize**, le jeudi 7 novembre 2019. Le déjeuner est pris en charge par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

**Adresse du Village portuaire de Decize :** Port de Decize – La Jonction – 58300 Decize.

**Accès :** Gare de Decize à 7 minutes en voiture – 30 minutes à pied.

**Parking sur place, à proximité immédiate.**



**Hôtel sur place :**

[Hôtel du Port de Decize](#) : Soirée étape (dîner + nuit + pdj) à 84€ (non prise en charge par la FCEN) - **Indiquez que vous venez dans le cadre de la journée technique du 7 novembre lors de votre réservation.**

**Hôtels à proximité :**

[Hôtel de l'agriculture](#) : à 9 minutes à pied du Village portuaire de Decize.

[Hôtel le Bel Air](#) : à 6 minutes en voiture du Village portuaire de Decize.

**Pour toute question :**

**Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**

Charlotte LE MOIGNE

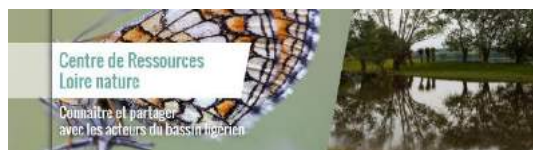
[charlotte.lemoigne@reseau-cen.org](mailto:charlotte.lemoigne@reseau-cen.org)

Ou Agnès RAYSSÉQUIER

[agnes.rayssequier@reseau-cen.org](mailto:agnes.rayssequier@reseau-cen.org)

**Inscriptions en ligne :** <https://forms.gle/wRRMmy3MTQxVsXbdA>

Voir aussi le site du [Centre de Ressources Loire nature\\*](#), rubrique Événements



## Journée technique

# Animation du dialogue territorial & enjeux milieux humides

Decize (58), 7 novembre 2019



Organisée en partenariat avec :



Avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional

## Contexte

Le dialogue territorial, c'est la mobilisation des principes de la concertation et de la médiation pour l'appui au développement des territoires : gouvernance de ressources collectives et de biens communs, politiques publiques participatives, projets concertés, mise en dialogue des acteurs du territoire. (Source : <http://geyser.asso.fr>)

Afin de rendre ce dialogue possible et dynamique, assurer une animation territoriale est indispensable. C'est dans le cadre de projets ou de programmes contractuels que les technicien(ne)s, gestionnaires ou encore chargé(e)s de mission y sont parties prenantes faisant d'eux des acteurs ou des animateurs incontournables du dialogue territorial.

Cette journée, s'inscrivant dans le cadre de l'animation du réseau d'acteurs zones humides du bassin de la Loire et co-organisée avec les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) Bourgogne et Allier, s'appliquera à traiter des animations de dialogue territorial en lien avec des enjeux liés aux milieux humides.

## Cibles et Objectifs

La journée s'adresse aux salarié-e-s de structures actives dans le domaine des milieux aquatiques, notamment zones humides, et de la biodiversité : Réserves naturelles, Parcs naturels régionaux, Conservatoires d'espaces naturels, collectivités, EPCI, APNE, syndicats de rivières, élus, etc.

Cet événement a vocation à rassembler des acteurs souhaitant échanger, partager et découvrir comment favoriser et faciliter l'animation du dialogue territoriale.

Les objectifs de cette journée sont :

- Comprendre les bases de l'animation du dialogue territorial ;
- Découvrir différentes facettes de l'animation territoriale au travers de témoignages et retours d'expériences ;
- Que chaque participant puisse contribuer, sur la base de sa propre expérience, aux réflexions dans le cadre de l'un de trois ateliers thématiques proposés ;
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs.

## Programme Prévisionnel

*9h-9h30 : Accueil des participants*

- Mot d'introduction par le **CEN Bourgogne** et la **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)**
- Panorama des différents types d'animations territoriales liées aux milieux humides existants dans le bassin de la Loire par **Hélène Collet**, chargée de mission au **CEN Allier**.

**Partir du bon pied dans l'animation du dialogue territorial** par **Camille Hélie**, chargée de mission au **CEN Normandie Ouest** :

- Qu'est-ce que le dialogue territorial ? À quoi ça sert ?
- Les bases du dialogue territorial
- Le positionnement de l'animateur : fonction et légitimité

*Pause de 15 minutes*

## Retours d'expériences et témoignages

- Animation d'un contrat Natura 2000 : généralités et spécificités du site « Bocage, forêts et milieux humides des Amognes et du bassin de La Machine » par **Marine Scarpari**, chargée de missions Natura 2000 à la **communauté de communes Amognes cœur du Nivernais**.
- Animation d'une cellule d'assistance technique zones humides : le Pôle milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté par **Cécile Diaz**, chargée de projets au **CEN Bourgogne**.
- Le Syndicat intercommunal d'études et d'aménagements de l'Arroux et de son bassin versant (SINETA), acteur à la croisée de nombreux et divers processus de dialogue territorial par **Stéphane Clément**, animateur territorial pour la protection des milieux aquatiques au **SINETA**.

*12h30 : fin de la matinée*

---

*Déjeuner au restaurant du Port de Decize*

---

*14h00-15h30 : ateliers de travail*

### Ateliers participatifs (au choix)

- **Atelier n°1** : « Les processus du dialogue territorial ».  
➔ Animé par **Camille Hélie**, chargée de missions, **CEN Normandie Ouest**. Découvrez les différentes étapes pour mettre en place un dialogue territorial.
- **Atelier n°2** : « La place et les relations entre élus et technicien-ne-s ».  
➔ Animé par **Hélène Collet**, CEN Allier, avec l'intervention de **Dominique Aubonnet**, chargée de programmes Éducation et Sensibilisation à la Nature, **Réserves naturelles de France**.  
Comment aborder, convaincre et maintenir le lien avec des élus dans le cadre de l'animation du dialogue territorial ?
- **Atelier n°3** : « Animation de la mise en place de la compétence GEMAPI ».  
➔ Animé par **Sylvain Moreira**, référent thématique : risques, environnement, infrastructures, **CEREMA**.  
Avec la mise en place de la GEMAPI, des délégations ou des transferts de compétences s'opèrent. Dans tous les cas, cela entraîne des modifications dans la gouvernance de diverses structures. Comment animer un dialogue territorial dans ce contexte de réorganisation ?

*Pause de 15 minutes*

### Plénière de clôture

- Restitution des ateliers et échanges
- Conclusion de la journée

*16h45 : fin de la journée*

**Inscriptions en ligne** : <https://forms.gle/wRRMmy3MTQxVsXbdA>